Image not found or type unknown

Problème d'argent familial

Par **ELHEE**, le **31/07/2014** à **21:52**

Bonjour

Pour faire simple niveau explications:

Ma mère a un frère qui n'arrête pas de soutirer de l'argent à ses parents par différentes méthodes (menaces de suicide, menaces de plaintes, intimidation, j'en passe et des meilleures....!!!!)

Les parents sont d'un certains age, avoisinant 90 ans, on donné procuration à ma mère afin qu'elle gère les comptes et qu'elle puisse détenir les chéquiers afin que le frère de ma mère arrête son cinéma,

Mais aujourd'hui ma mère se retrouve confronté à son frère qui la menace de la mettre en justice car en quelque sorte elle gère l'argent des parents et refuse catégoriquement de lui faire un chèque.

La question est que faire???

Ma mère doit-elle engager quelconque procédure ou alors tout laisser tomber au risque de voir ses parents dépouillés par ce fils sans état d'âme?

Merci par avance,

Bien Cordialement,
ELHEE

Par **youris**, le **31/07/2014** à **22:45**

Bsr,
Laissez le frère de votre mère menacer qu'il veut.
Il ne peut rien exiger de votre mère.
S'il insiste que votre mère menace de déposer contre lui,une plainte pour menace et harcèlement.
Cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés